

Ville de Montréal

Service du greffe

Division du soutien aux commissions permanentes,
aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil

155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée

Montréal (Québec) H2Y 1B5

Téléphone : 514 872-3770

montreal.ca/sujets/commissions-permanentes

Commission permanente sur l'examen des contrats

La Commission :

Présidence

*M. Dominic Perri
Arrondissement de Saint-Léonard*

Vice-présidences

*Mme Paola Hawa
Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue*

*Mme Valérie Patreau
Arrondissement d'Outremont*

Membres

*Mme Caroline Braun
Arrondissement d'Outremont*

*Mme Julie Brisebois
Village de Senneville*

*Mme Daphney Colin
Arrondissement de
Rivière-des-Prairies-
Pointe-aux-Trembles*

*Mme Nathalie Goulet
Arrondissement d'Achatsic-
Cartierville*

*M. Enrique Machado
Arrondissement de Verdun*

*Mme Micheline Rouleau
Arrondissement de Lachine*

*M. Sylvain Ouellet
Arrondissement de Villieray-
Saint-Michel-Parc-Extension*

*Mme Stéphanie Valenzuela
Arrondissement de Côte-des-Neiges-
Notre-Dame-de-Grâce*

Le 16 juin 2022

Rapport d'examen de la conformité du processus d'appel d'offres

Mandat SMCE229446007

Accorder deux (2) contrats à Garage P. Venne Inc., pour l'acquisition de 42 camions fourgons ayant un poids nominal brut du véhicule de 8 500 livres (minimum) et un volume d'espace cargo de 370 pieds cubes (minimum), lot 1, et pour l'acquisition de 25 camions fourgons ayant un poids nominal brut du véhicule de 9 300 livres (minimum) et un volume d'espace cargo de 480 pieds cubes (minimum), lot 2 - Dépense totale de 4 682 082,78 \$, taxes incluses (contrat: 4 256 438,89 \$ + contingences: 425 643,89 \$) - Appel d'offres public (22-19142) - (1 soumissionnaire).

ORIGINAL SIGNÉ

Dominic Perri
Président

ORIGINAL SIGNÉ

Myriam Laforce
Secrétaire recherchiste

Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats (CEC) s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations à ce processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

Mandat SMCE229446007

Accorder deux (2) contrats à Garage P. Venne Inc., pour l'acquisition de 42 camions fourgons ayant un poids nominal brut du véhicule de 8 500 livres (minimum) et un volume d'espace cargo de 370 pieds cubes (minimum), lot 1, et pour l'acquisition de 25 camions fourgons ayant un poids nominal brut du véhicule de 9 300 livres (minimum) et un volume d'espace cargo de 480 pieds cubes (minimum), lot 2 - Dépense totale de 4 682 082,78 \$, taxes incluses (contrat: 4 256 438,89 \$ + contingences: 425 643,89 \$) - Appel d'offres public (22-19142) - (1 soumissionnaire).

À sa séance du 25 mai 2022, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats pour étudier le présent contrat, qui répondait au critère ci-dessous :

- *Contrat de biens et services d'une valeur de plus de 2 M\$ pour lequel :*
 - *une seule soumission conforme a été reçue suite à un appel d'offres;*
 - *il existe un écart de plus de 20 % entre l'estimation interne effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire.*

Le 1er juin 2022, les membres de la Commission ont étudié la conformité du processus d'octroi relatif à ce mandat dans le cadre d'une séance de travail à huis clos tenue en visioconférence.

Au cours de cette séance, les responsables du Service du matériel roulant et des ateliers (SMRA) ont présenté les différentes étapes franchies et ont répondu aux questions des commissaires concernant ce contrat, qui contient deux lots visant l'acquisition de camions fourgons pour la mise à niveau du parc de véhicules assigné au Service de la gestion et de la planification des immeubles. Prévues sur une période de deux ans, ces acquisitions permettront le remplacement des appareils dont la durée de vie utile est atteinte, ou dont la mise au rancart doit être devancée en raison des coûts élevés de réparation et d'entretien.

L'appel d'offres public associé à ce dossier a été d'une durée de 32 jours, du 14 février au 17 mars 2022. Deux addendas ont été émis au cours de cette période, pour

correction d'une erreur et augmentation de la quantité prévisionnelle des fourgons des deux lots. Les preneurs du cahier des charges ont été au nombre de quatre. Un seul d'entre eux a déposé des soumissions, pour les deux lots. Dans les deux cas, les prix soumis ont été bien au-delà de la dernière estimation réalisée par le Service (écart de 69 % pour le premier, et de 59 % pour le second), en défaveur de la Ville.

Les personnes-ressources du SMRA ont expliqué cet écart par plusieurs facteurs:

- Le retrait, par le seul soumissionnaire, des rabais du manufacturier pour les véhicules disponibles en raison de la pression importante de la demande pour ce type de véhicules métiers par les secteurs public et privé;
- L'impact du confinement récent décrété par le gouvernement chinois sur les coûts et les chaînes d'approvisionnement du secteur automobile à travers tout le pays;
- La crainte des preneurs des cahiers des charges de voir les prix poursuivre leur ascension devant les impacts économiques de la guerre en Ukraine;
- La demande très élevée pour des camions fourgons par rapport à l'offre possible des fournisseurs.

Surpris par l'ampleur de l'écart ainsi constaté, les commissaires ont questionné le Service sur les stratégies alternatives qu'il aurait pu mettre en place, par exemple pour prolonger la durée de vie des camions fourgons utilisés en ce moment et en assumer les coûts de réparation. Elles et ils ont également demandé si une veille est exercée par rapport aux stratégies d'approvisionnement mises de l'avant dans d'autres municipalités canadiennes dont les besoins pour ce type de véhicule seraient sensiblement les mêmes, afin d'envisager d'autres solutions moins coûteuses pour la Ville, dans le contexte actuel. Suivant cette réflexion et à la lumière des indications fournies, la Commission a recommandé au Service d'envisager à l'avenir la possibilité de faire des achats groupés avec d'autres municipalités pour satisfaire ce type de besoin.

Les membres ont enfin souhaité comprendre pourquoi il est considéré que tout retard dans l'approbation de ces contrats obligerait le SMRA à acquérir des véhicules sous forme de gré à gré, une situation qui s'expliquerait par les besoins urgents de remplacement d'une bonne partie de la flotte de véhicules visée par ces deux contrats. Dans l'ensemble, les explications fournies par les personnes invitées ont été à la satisfaction de la Commission.

Conclusion

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les ressources du Service du matériel roulant et des ateliers pour leurs interventions au cours de la séance de travail et adresse la conclusion suivante au conseil :

Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil d'agglomération, en l'occurrence :

- *Contrat de biens et services d'une valeur de plus de 2 M\$ pour lequel :*
 - *une seule soumission conforme a été reçue suite à un appel d'offres ;*

- *il existe un écart de plus de 20 % entre l'estimation interne effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire ;*

Considérant les renseignements soumis aux commissaires ;

Considérant les nombreuses questions adressées aux responsables du dossier ;

Considérant l'analyse approfondie par la Commission des différents aspects liés à ce dossier ;

À l'égard du mandat SMCE229446007 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.